



**2025/122**

**Nomenclature: 1.1.10**

**DÉCISION DU MAIRE**

**OBJET : Prestation de refonte du site internet de la Ville**

Le Maire de TARNOS,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales pour la partie législative et notamment l'article L.2122-22 ;

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 2 avril 2024 précisant les délégations de compétence accordées à Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 précité ;

**Vu** l'article R.2122-8 du Code de la Commande publique relatif aux marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables selon la valeur estimée du besoin ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de procéder à la refonte du site portail internet de la Ville, dans le respect des normes en vigueur et après étude de la proposition de l'entreprise NOVALDI ,

**D E C I D E**

**Article 1<sup>er</sup>** : de signer le devis de la société ci-dessous désignée aux conditions définies au cahier des charges

**NOVALDI**  
165, allée Fauste d'Elhuyar  
Bâtiment Izartegi – Technopole Izarbel  
64210 BIDART

- Conception et création du nouveau site : 36 250,00€HT
- Journées de formation : 800,00€HT
- Hébergement : 800,00€HT
- Maintenance/assistance : 1500,00€HT

**Article 2** : Précise que les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets de la Commune.

**Article 3** : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et précise que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Article 4** : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Monsieur le Sous Préfet
- Monsieur le Directeur Général des Services

Publié sur le site de la Ville le 24/02/2025

Fait à Tarnos, le 14 février 2025

Le Maire de Tarnos  
Marc MAILLET

